



## **Est-il dangereux pour un enfant d'entrer en contact avec des objets ayant appartenu à des fumeurs ?**

Rubrique : questions-réponses - Date : vendredi 4 janvier 2019

---

Bonjour,

Est-il dangereux pour un enfant d'entrer en contact avec un objet ayant appartenu à fumeurs des fumeurs ? Y a-t-il un risque s'ils lisent un livre qui était anciennement à une personne fumeuse ? Les molécules toxiques sont-elles toujours présentes sur ces objets qui ne se lavent pas ?

Quelle est la durée de vie des molécules dangereuses ?

Faut-il nécessairement jeter tous les objets qui ont été en contact avec le tabac, ou au bout de quelques années il n'y a plus de molécules ?

Je souhaite préserver la santé de mes enfants et je ne voudrais pas qu'ils soient victimes de tabagisme passif avec des objets ou livres qui ont été auparavant exposés à la cigarette. Ces objets n'ont plus d'odeur et n'ont pas été exposés depuis deux ans mais je reste tout de même inquiète.

Réponse :

[La fumée du tabac](#) est reconnue contenir plus de quatre mille substances dont certaines sont inoffensives et d'autres reconnues comme ayant un degré de toxicité important.

La fumée du tabac environnementale (FTE) aussi appelée fumée secondaire (seconhand smoke, SHS) ou fumée de tabac ambiante (FTA) représente 85% de la fumée émise par le tabac qui brûle.

La fumée tertiaire est produite par le dépôt sur les surfaces des composants toxiques de la fumée, dont les particules fines.

Depuis plusieurs années, l'accent est porté sur les dangers de cette fumée tertiaire, *dite de troisième main*, des anglo saxons (Third hand smoke), responsable du tabagisme ultra-passif. ([Chronique n° 28](#) du Docteur Jeanne Mesny), c'est-à-dire qu'elle persiste alors que la cigarette est éteinte. Après un temps de suspension dans l'air, les particules fines de la fumée secondaire (dont la nicotine et autres produits toxiques) ... vont se déposer sur les surfaces, sols et murs et s'incruster dans les textiles comme les moquettes, les coussins ou encore les sièges des voitures.

Ces particules fines résistent à l'aération des locaux et peuvent se remettre en suspension lors d'un mouvement. Elles sont particulièrement dangereuses pour les enfants en bas âge qui rampent sur le sol, les inhalent ou les ingèrent en suçant leurs doigts. Respirant plus vite que les adultes, ils inhalent deux fois plus de particules, compte tenu de leur petite taille, et y sont plus sensibles car leur système respiratoire n'est pas encore mature. Pour le Pr Winickoff, pédiatre à la Harvard Medical School, le petit enfant pourrait inhaler des doses 20 fois plus élevées qu'un adulte.

## **Est-il dangereux pour un enfant d'entrer en contact avec des objets ayant appartenu à des fumeurs ?**

---

Les particules fines de la fumée de tabac peuvent persister dans les textiles jusqu'à 18 mois en l'absence d'aération

Pour mesurer l'importance de la contamination domestique et l'impact de la fumée tertiaire, on dose la nicotine dans les poussières, sur les surfaces et sur les doigts des résidents ainsi que la cotinine, métabolite de la nicotine, dans les urines. On trouve une corrélation entre la présence de nicotine sur les doigts, les poussières et les surfaces et le dosage de cotinine urinaire. La cotininurie des enfants de non-fumeurs habitant dans des maisons d'anciens fumeurs est 4 fois plus élevée que celle des enfants vivant dans des maisons de non-fumeurs

Les passagers de la voiture d'un fumeur sont exposés à la fumée tertiaire. On y trouve de forts taux de nicotine sur les surfaces comme le tableau de bord, dans la poussière et dans l'air du véhicule.

Les textiles, comme les tapis de sol, absorbent deux à trois fois plus la fumée que les surfaces métalliques. Les véhicules vendus par des fumeurs et les véhicules de location, comme les véhicules de particuliers, restent longtemps contaminés par les résidus de la fumée. Un nettoyage régulier et complet limite les risques.

En conclusion :

les objets qui peuvent être lavés (textiles) , les surfaces qui peuvent être nettoyées avec produits ménagers : murs, meubles en bois ou en métal sont rapidement décontaminées des particules fines.

Les livres qui ont été époussetés et exposés à une bonne aération pendant plusieurs semaines et a fortiori pendant 2 ans et qui ne sentent pas le tabac ne présentent plus de risque pour la personne qui les manipule.

Source complémentaire :

[Etude sur la fumée tertiaire](#)